

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de GLANDAGE

se réunira, en séance ordinaire le 22 juin 2018, à 18 heures 00.

Objet de la réunion

- Signature du procès-verbal des délibérations en date du 14/05/2018,
- Décision Modificative n°2 - Eau et assainissement,
- CONVENTION PATURAGE, GERY Mayeul,
- CONVENTION PATURAGE, MORANTIN Christophe, prix et durée,
- Association Écho des Charrans : 1/ ouverture de l'église les mardis de 15 heures à 19 heures 30,
- 2/ possibilité d'ouvrir le foyer communal le dimanche matin, 3/ demande de participation à la consommation d'électricité du foyer communal, sacristie,
- Bâtiment traitement UV de Borne sur parcelle B142 de la SCI l'Hébergerie, bornage et Achat,
- Renouvellement des contrats et/ou appel à candidature chauffeurs bus scolaire année 2018/2019,
- Travaux ERP (refaire demande de subvention DETR et Conseil Département) suite à l'intervention des Architectes Bâtiment de France,
- SDED, Adhésion au service de Conseil en Energie du SDED, Territoire d'Énergie Drôme,
- SDED, demande d'Aide Financière pour la réalisation de travaux, volets et porte,
- CDG 26, avenant à la convention assistance retraite CNRACL,
- Débroussaillage et broyage (Marche à suivre pour les années à venir),
- Priorité sur les alpages de la commune de GLANDAGE pour les éleveurs de Glandage,
- Adressage Postale, automne 2018,
- Transports Scolaires - année 2018-2019 (titre de transport obligatoire vis à vis de la Région et de la Commune qui assurent le transport scolaire),
- Divers,
- Questions Diverses.

Fait à GLANDAGE, le 11 juin 2018

Le Maire

